

STAR FUND

Fonds d'épargne-pension

Fonds commun de placement de droit belge
(Catégorie : placements satisfaisant aux conditions de la Directive 2009/65/CE)
(le « Fonds »)

géré par

ING SOLUTIONS INVESTMENT MANAGEMENT S.A.

Société Anonyme
26, Place de la Gare
L-1616 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 162705
(la « Société »)

AVIS DE CONVOCATION

Les participants du Fonds sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire de Star Fund qui se tiendra le 15 mars 2023 à 09h00, Boulevard du Roi Albert II 37, 1030 Bruxelles, afin de délibérer et de statuer sur les points de l'ordre du jour repris ci-dessous.

1. Lecture du rapport du directoire de la Société sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2022.
2. Lecture du rapport du commissaire sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2022.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2022.
Proposition de décision: « L'assemblée approuve les comptes annuels du fonds commun de placement, de l'exercice clôturé au 31 décembre 2022 ».
4. Affectation des résultats du Fonds.
Proposition de décision: « L'assemblée approuve la proposition du directoire de la Société de la répartition du résultat pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022. ».
5. Décharge aux membres du directoire de la Société et au commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022.
Proposition de décisions: « L'assemblée donne décharge au commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022. L'assemblée donne décharge aux membres du conseil d'Administration de NN Investment Partners Belgium S.A. pour l'exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 octobre 2022 et aux membres du directoire de la Société pour l'exercice du 1^{er} novembre 2022 au 31 décembre 2022. »
6. Nominations statutaires.
Proposition de décision: « L'Assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire, KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL, représentée par M. Michaël Focant, Aéroport National de Bruxelles 1K, 1930 Zaventem, pour un terme de 3 ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2026. L'assemblée fixe les émoluments du commissaire qui passe de 5.300 (plus TVA, débours divers et cotisation IRE) à 6.250 euros (plus TVA, débours divers et cotisation IRE) par an. Les émoluments seront adaptés annuellement sur base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation ou suivant accord entre les parties. »
7. Divers

Les participants qui désirent assister à l'Assemblée Générale Ordinaire ou s'y faire représenter sont priés au moins cinq jours ouvrables bancaires avant l'Assemblée, d'en informer par écrit RBC Investor Services Belgium NV ,

Les participants doivent préciser le nombre de parts pour lesquelles ils entendent prendre part au vote et le numéro de leur compte épargne-pension. Les participants qui désirent assister ou s'y faire représenter doivent également utiliser le formulaire de procuration. Ce formulaire peut être obtenu auprès de RBC Investor Services Belgium NV via e-mail (RBCIS_BE_FundCorporateServices@rbc.com). Le formulaire de procuration complété et signé doit parvenir à RBC Investor Services Belgium NV via e-mail (RBCIS_BE_FundCorporateServices@rbc.com) au moins cinq jours ouvrables bancaires avant l'Assemblée.

Toutes les décisions de l'Assemblée Générale Annuelle sont prises à majorité simple des voix des Participants présents ou représentés quelle que soit la portion des parts en circulation

Le service financier est assuré par les agences d'ING Banque S.A. et Belfius Banque S.A.

Le prospectus, les documents d'information clé et les derniers rapports périodiques du Fonds sont disponibles gratuitement (en français et en néerlandais) au siège de la Société ou dans les agences de l'institution assurant le service financier, à savoir ING Belgique S.A., avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, ainsi que sur le site internet suivant : www.ing-isim.lu.

Le directoire de la Société